



Donnenheim Info

Bulletin d'information communale

JUILLET 2023

Tel. et répondeur : 09.62.51.07.08

Fax : 03.88.51.23.25

Courriel : mairie.donnenheim@orange.fr

Site : <http://www.donnenheim.fr>



Le mot du Maire :

Bonjour à toutes et à tous,

Parmi les faits marquants de ces derniers mois on peut citer 4 manifestations présentées dans les pages de ce journal qui ont généré de beaux moments d'échange entre les habitants du village. Le mois de juin a démarré par la rencontre des paroisses du secteur, journée organisée une fois par an dans un des villages de la communauté. La matinée a commencé dans le verger communal par une messe en se poursuivant ensuite par le partage du repas de midi. Le 21 juin, la fête de la musique proposée par l'Association Sports et Loisirs a ravi petits et grands. Le 27 juin, le périscolaire de la Rose des Vents a fêté la fin de l'année sur le terrain sportif situé entre les 2 villages et a proposé une magnifique "Pique-Nique Party". Le 2 juillet, le conseil municipal, aidé par notre secrétaire Jean Marc, a accueilli avec joie les aînés de notre village. Cette année la surprise fut de taille puisque Patricia WELLER (notre célèbre Marlyse Riegenstiehl) nous a gratifié de sa présence pour un moment de divertissement que nous n'oublierons pas de sitôt. Tous ces moments de partage sont si nécessaires à notre vie quotidienne et permettent aussi à chacun de trouver son équilibre. C'est l'occasion également de rencontrer de nouveaux habitants, de mieux les connaître. Mais tous ces moments ne seraient pas possibles sans la présence des bénévoles qui offrent de leur temps pour que ces rencontres soient une réussite. Je voudrais profiter de cette lettre pour les remercier chaleureusement. Ce que vous faites crée du lien, et anime la communauté, merci... Les bénévoles d'aujourd'hui peuvent aussi se fatiguer et demain nous aurons besoin de plus de personnes pour continuer à pouvoir proposer des animations. Avec les lotissements en cours, de nombreuses familles ont posé leurs valises à Donnenheim. Tout l'enjeu sera à l'avenir de faire découvrir notre village à ces personnes et leur montrer qu'il y fait bon vivre. Et peut-être qu'un jour elles seront bénévoles pour organiser et proposer de nombreux autres moments festifs. N'hésitez pas à participer aux fêtes de village pour remercier les organisateurs bien souvent bénévoles. Je vous souhaite de passer un bel été et de prendre un peu de temps pour vous ressourcer.

Stéphane SCHISSELE
Maire de DONNENHEIM



SOMMAIRE

Chapitre 1 : Temps forts page 2

- Fête paroissiale
- Fête de la musique
- Fête du périscolaire
- Journée des aînés

Chapitre 2 : Vie de la commune page 3-4

- Plantations
- Prairie Fleurie
- Conseil de Fabrique
- Nos pompiers

Chapitre 3 : A la découverte de nos habitants page 5

Chapitre 4 : La minute écolo page 6

Chapitre 5 : Vie pratique page 6-7

- Opération tranquillité vacances

Chapitre 6 : Etat Civil page 7

Chapitre 7 : Concours de fleurissement page 7

Chapitre 8 : Agenda page 7

Chapitre 9 : Coin des petites annonces page 8

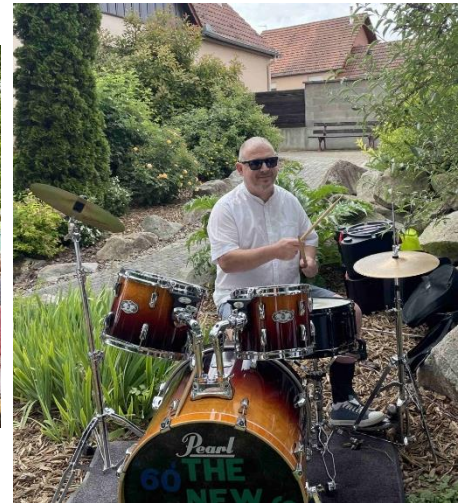
Chapitre 10 : Sondage page 8

Chapitre 11 : Vie des associations page 8



1. Temps forts

La Fête de la Communauté de Paroisse a eu lieu le dimanche 4 juin à Donnenheim dans le jardin attenant à la salle polyvalente. La communauté à laquelle nous sommes rattachés regroupe au total 11 paroisses : Bernolsheim, Bilwisheim, Brumath, Krautwiller, Kriegsheim, Mittelschaeffolsheim, Mommenheim, Olwisheim, Rottelsheim et Waltenheim sur Zorn. La journée a démarré par une messe en plein air sous les arbres du jardin communal suivie d'un repas offert à tous et pris en commun à la salle. Nous remercions notre curé Philippe BURG, les membres de l'équipe d'animation pastorale ainsi que les nombreux bénévoles pour la pleine réussite de cette journée.



Fête de la musique

Cette année encore nous avons pu assister à une belle soirée estivale et musicale organisée par l'association sports et loisirs du village. Bravo à eux et aux nombreux bénévoles du village pour leur implication et l'organisation qui a permis à chacun de passer un agréable moment. Un grand bravo aux enfants qui nous ont offerts une superbe prestation de zumba kids. Cette soirée est fortement attendue par les villageois et c'est un moment convivial qui fait du bien par les temps qui courent. 300 tartes flambées, 90 paires de knacks et une dizaine de gâteaux ont été vendus ce qui prouve le succès de la soirée.



La fête du périscolaire



Afin de fêter la fin de l'année scolaire, le périscolaire de la Rose des Vents a organisé sa "Pique-nique party" le mardi 27 juin sur le terrain sportif situé entre les 2 villages. Merci à Sabrina SCHNEIDER pour l'organisation de cette soirée et pour les activités proposées aux enfants (course pieds liés, match de foot, Blind test....) La soirée s'est achevée autour d'un pique-nique sur le terrain regroupant enfants et parents, le tout en musique....



La Journée des aînés



L'équipe municipale a eu la joie d'accueillir les anciens de la commune le dimanche 2 juillet à 12 h. Une quarantaine de personnes ont répondu présentes à l'invitation. Cette journée était également marquée par la présence de notre député Vincent THIEBAUT ainsi que Philippe BURGUY curé de la paroisse.

Après les discours officiels Patricia WELLER alias "Marlyse Riegenstiehl" est venue divertir l'assemblée...une tranche de rigolade qui restera dans les annales....

Le cuisiner en chef de la journée, le premier adjoint, Frédéric HERTZOG a préparé un succulent barbecue et les assiettes furent dressées avec passion par les membres de l'équipe municipale et de notre secrétaire Jean Marc. La journée fut appréciée de tous....

Rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour l'année prochaine pour une journée qui sera assurément pleine de nouvelles surprises....



2.) Vie de la commune

Les plantations de printemps/été ont été réalisées le 16 mai, et cette année à nouveau nous avons opté pour la plantation de plantes vivaces. Qu'est-ce que les vivaces ? Ce sont des plantes qui tiennent tout au long de l'année et repoussent la saison suivante. Ces plantes sont moins gourmandes en eau, elles

résistent mieux à la chaleur, demandent peu d'entretien et sont accueillantes pour les pollinisateurs. Vous le remarquerez les saisons se modifient, en été nous avons un cocktail chaleur et sécheresse alors qu'en hiver douceur et sécheresse. C'est primordial de changer nos habitudes de jardinage et d'embellissement des bacs à fleurs ainsi que des espaces verts. En revanche il

faut leur laisser le temps de prendre racine, de grandir et de s'étoffer. L'année prochaine elles auront pris de l'ampleur, c'est déjà le cas dans certains pots pour les végétaux plantés en 2020. L'année prochaine elles rempliront entièrement les bacs. D'où l'importance de les choyer et d'en prendre soin cette année afin qu'elles explosent la saison prochaine. Merci à Alain qui s'en occupe à la perfection leur permettant de se développer encore mieux que ce qu'on ne pensait !

A l'automne la majorité des plantes resteront dans les bacs afin de reprendre vie le printemps prochain. Seule une minorité sera remplacée. En plus d'être écoresponsable cela permet une économie financière qui nous permettra de

rajouter des bacs à plantes mais aussi de refaire des espaces avec des plantes de cette catégorie et de raviver certains pôles un peu monotones.

Dans les nouveautés vous avez certainement remarqué le pot vert anis qui se trouve au croisement entre la rue principale et la rue des oies, il vient agrandir notre cheptel de pots afin d'enrichir le village de fleurs et de couleurs. Merci d'être indulgents et patients !





La prairie fleurie

Notre prairie fleurie verra le jour cet automne. La parcelle a été préparée, grâce à Nicolas RITLENG nous avons eu de la bonne terre. Elle a de suite été travaillée et sera retravaillée en automne afin de pouvoir y planter les semences qui seront les premières à sortir au printemps !



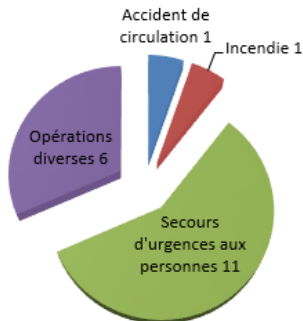
Conseil de Fabrique

Le conseil de Fabrique de Donnenheim a en charge l'entretien de l'intérieur de l'église. La commune assure quant à elle l'entretien extérieur. Les moyens financiers dont dispose le conseil de fabrique proviennent de la fête paroissiale annuelle mais également des dons réalisés par de nombreux bienfaiteurs. Le conseil recherche actuellement de nouveaux membres, alors si vous êtes intéressés par l'histoire de cette église ou si vous voulez participer aux décisions de travaux à réaliser, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie : mairie.donnenheim@orange.fr et à manifester votre intérêt.



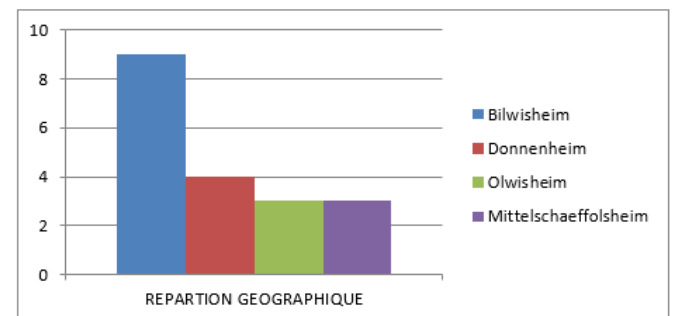
Nos pompiers

ACTIVITE OPERATIONNELLE 2022



Nous vous proposons un résumé de l'année 2022 aimablement transmis par l'adjudant-chef Raphaël ALVES :

L'année 2022 fut opérationnellement plus calme que la précédente pour ce qui concerne nos quatre communes. Nous avons réalisé 19 interventions pour la période allant du 1^{er} janvier au 16 novembre, date à laquelle notre véhicule est parti pour son entretien décennal.



Il est à noter également que nous avons eu une part active lors des opérations d'extinction de l'incendie du Moulin des Moines, où deux de nos pompiers ont prêté main forte à nos collègues de Brumath sur cette intervention de très longue durée, le tout par des températures caniculaires ! Nous pouvons également mettre à notre crédit la tenue du piquet de sécurité incendie du feu d'artifice de Brumath le soir du 13 juillet, ce qui est pour nous une fierté et une marque de reconnaissance du sérieux de notre équipe. En effet, je salue tout particulièrement l'assiduité dont fait preuve l'ensemble de notre personnel dans le suivi de la formation annuelle !



Le 18 juin c'est tenu la première édition de notre journée portes ouvertes qui nous a permis d'être au contact de la population, de faire découvrir notre matériel et d'offrir une initiation "aux gestes qui sauvent". Nous réitérerons l'événement une nouvelle fois cette année.

Je profite de l'opportunité du bulletin communal pour vous présenter à chaque édition un membre de notre équipe !

Nous commencerons par notre "doyen", le Caporal-chef Denis LOTTMANN.

Denis à 57 ans, est marié et père de 2 enfants. Il travaille dans le BTP depuis 1991, après avoir occupé un poste d'agent de maintenance dans une maison de retraite. D'un naturel dévoué et joyeux, c'est un pilier de notre section, il est également trésorier de notre amicale !

« Je suis rentré chez les pompiers en 1996 à Mittelschaeffolsheim par passion et avec l'envie d'aider les autres. C'est devenu une vraie vocation ! En 2007, j'ai rejoint la section de Bilwisheim suite à la réorganisation. La section, je la définis avant tout comme une famille, des amis sur qui je peux compter dans les bons comme dans les mauvais moments. C'est avec plaisir que je sers la communauté en portant cet uniforme ! »

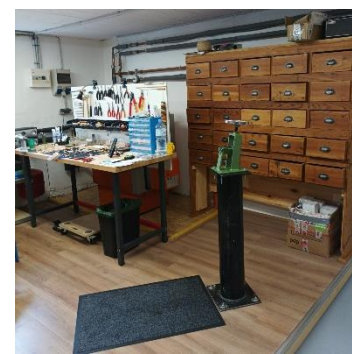
Si comme Denis vous souhaitez rejoindre nos rangs, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Adjudant-chef Raphaël ALVES au 07 85 97 85 18 !





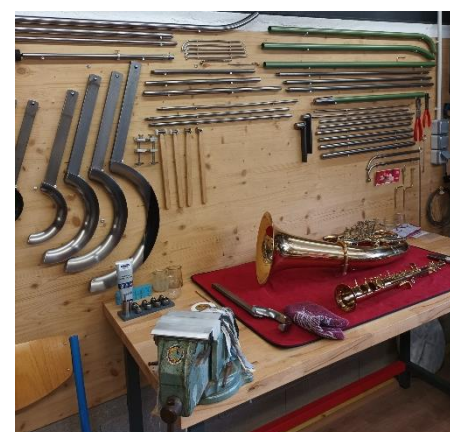
3.) A la découverte de nos habitants

Savez-vous que notre village dispose d'un atelier de réparation d'instruments de cuivres et de bois ? Non ? Je vais de ce pas vous le présenter... Je l'ai découvert lors de la dernière distribution du bulletin, j'ai dû faire une pause et je me suis assise quelques instants sur les marches de notre ancien atelier communal, et quelle ne fut pas ma surprise quand mes yeux se sont posés sur la pancarte de cet atelier. J'ai donc rencontré Hafed dans son atelier un matin de fin juin. J'ai découvert un passionné de musique et surtout de son métier. C'est d'ailleurs par ces mots que nous avons commencé à échanger : « c'est un métier passion » m'a-t-il dit.



Riche d'une expérience de 26 ans dans la réparation et dans le monde de la musique, Hafed a décidé d'installer dans notre commune son atelier de réparation, il a débuté en juillet 2022 et depuis sa création son atelier ne désemplit pas.

Hafed a fait ses études à l'ITEMM (Institut technologique européen des métiers de la musique) de Lyon il obtient son CAP facteur d'instruments à vent en 1997, (qui maintenant se nomme Brevet de maîtrise des arts), bien entendu il est passé par le conservatoire de musique à Paris, où il a appris à jouer de la flûte, du hautbois, de la trompette et du saxophone. En fait, il sait jouer de toutes les embouchures à vent, ce qui pour son métier. Il sera apprenti pendant 7 ans chez Rigoutat et fils (fabricant de hautbois) où il apprendra la base du métier. Il sera responsable des ventes, du contrôle qualité et de la



production avant d'être débauché par Arpèges Armand Meyer pour lancer leur succursale à Strasbourg et développer le rayon vents sur tout le Grand Est. Hafed y passera 18 ans et lancera toute la partie commerciale sur le secteur Est. Mais l'envie de revenir à ses premiers amours, c'est-à-dire la réparation d'instruments, est trop forte. Il décide de créer son atelier à la campagne pour se démarquer des autres ateliers installés le plus souvent en centre-ville. Le pari est gagné pour ce Tunisien doté d'une minutie hors norme. Car pour réparer, débosser, réviser, rénover, customiser, restaurer et remettre à neuf tous types d'instruments à vent il faut de la minutie, de la précision.

Aujourd'hui Il intervient dans les écoles de musique, participe à diverses festivités autour de la musique comme la Férie de la trompette à Hochfelden, le printemps des harmonies au château de Dietrich à Reichshoffen, Harmonie Concordia à Schwindrathheim. Sa clientèle est principalement composée de musiciens d'orchestres professionnels, d'écoles de musique, ainsi que d'amateurs. Les révisions de leurs instruments se font une fois par an, cela peut prendre entre 1h à 2 jours de travail en fonction de l'état de l'appareil, pour un coût moyen de 350€. Hafed s'est engagé dans le projet DEMOS ; c'est un jumelage d'écoles de musique avec l'Ouganda qui facilite la formation des moniteurs et la présentation des métiers de la musique. Ce projet lui tient particulièrement à cœur. C'est ainsi qu'a été organisée une formation pour des professeurs et musiciens Ougandais, le 10 juin à l'atelier de Donnenheim. Dans

ce cadre, ils ont pu apprendre et échanger sur différentes techniques de réparation afin de pouvoir intervenir sur les instruments de leurs élèves et développer la pratique instrumentale, une belle journée d'échanges et de partage.



Hafed proposera prochainement au sein de son atelier un dépôt/vente d'instruments de musique à vents, la vente d'accessoires et de produits d'entretien, je lui souhaite d'y parvenir dans un futur proche. Mais vu sa motivation et son professionnalisme il ne fait aucun doute que sa réussite est assurée !

Pour les musiciens, n'hésitez plus à vous adresser à l'atelier H&A au 4a rue du village. Si vous avez besoin d'un dépannage, d'un entretien ou d'une révision n'hésitez pas à le contacter au 0662168157 ou par mail : contact.haatelier@gmail.com

L'atelier sera ouvert pour la période estivale, c'est à dire jusqu'au 31 Août de 10:00 à 12:30 et de 14:00 à 18:00 du mardi au vendredi et le samedi de 10:00 à 14:00.

Vous pouvez aussi le suivre sur Facebook : Hafed Amri- Atelier Cuivres & Bois ou sur son site <https://www.ha-atelier.fr/>





4.) La minute Ecolo Le paillage

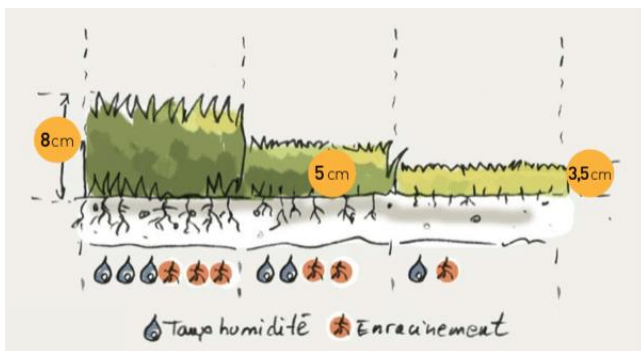
Le paillage est une technique qui consiste à couvrir de paillis le sol situé autour des plantes et autres végétaux cultivés. Il peut être appliqué partout dans le jardin, que ce soit autour des plantes en pot, des fruitiers du verger, des légumes du potager ou au niveau des plantes et des fleurs en tous genres. Cette technique peut même être utilisée dans les massifs de plantes annuelles ainsi qu'au pied des jeunes arbustes, arbres et plantes ornementales de haies.

Le paillage présente de nombreux avantages. Déjà, il maintient le sol humide en limitant l'évaporation, particulièrement en été. Cela permet d'éviter l'arrosage même en plein soleil. En période hivernale et de fortes gelées, les souches des plantes restent protégées du froid. Il fournit aussi de meilleures conditions de croissance aux plantes au niveau du sol, surtout avec le paillis végétal. Celui-ci se décompose effectivement avec le temps et enrichit le sol de nutriments. Cette technique évite également le développement des mauvaises herbes. Elle réduit le compactage de surface et son érosion due à la pluie et aux arrosages. En évitant les éclaboussures de boue, elle permet même de garder les plantations et les fruits propres.

La mise en place du paillage

Le paillage peut être réalisé avec différents matériaux naturels, organiques ou minéraux. Les paillis minéraux sont préconisés pour les plantes qui apprécient tout particulièrement la chaleur. Ils sont effectivement très efficaces pour réchauffer le sol. Les débris de poteries, les billes d'argile, la pouzzolane et les ardoises concassées sont les plus utilisés. Du côté des paillis organiques, les plus connus sont : la paille, les écorces de pins (attention, elles sont acides), les copeaux de bois, les feuilles mortes, les coques de fruits, les tailles de haies d'arbustes et d'arbres et les tontes de gazon. Le choix du paillage dépend surtout des végétaux à protéger ainsi que de la durée de protection souhaitée. Pour la mise en place proprement dite, il faut commencer par désherber complètement la terre. Une fois cette étape réalisée, il faut ensuite disposer le paillage en une couche épaisse d'environ 6 à 8 cm. Avec le temps, il convient d'en rajouter quelques centimètres. Il faut juste éviter de couvrir le collet de la plante. Le paillage peut être fait tout au long de l'année mais plus particulièrement en automne. Cela permet de protéger les plantes herbacées du froid tout en assurant une fertilité élevée du sol au printemps.

Pour que le paillage soit réussi, il faut arroser avant et après la mise en place du paillis. Il ne faut pas pailler sur un sol gelé ni par vent fort. Dans le choix du paillis, il faut prohiber les feuilles des arbustes persistants ainsi que les aiguilles de pin. Elles ont du mal à se dégrader.



N'oubliez pas qu'une herbe non tondue maintient le sol à une température de 19.5°C

Une herbe coupée à 10 cm est à 24,5°C et une herbe rase la température monte à 40°C...

Alors plantez des vivaces vous économiserez de l'eau, de l'argent et rendrez heureux les pollinisateurs !



5.) Vie pratique : Opération tranquillité vacances

Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit *Opération Tranquillité Vacances (OTV)* des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

L'Opération Tranquillité Vacances est un service de police et de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu). La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

Le dispositif fonctionne dans **tous les départements français**. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. **La durée d'absence ne peut excéder 1 an.**

Depuis juin 2022, vous pouvez effectuer la démarche en ligne.

Comment s'inscrire ?

Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit sur place ou en ligne.

Pour l'inscription sur place, vous devez vous munir de votre **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**. Conservez bien le récépissé de votre demande d'inscription.

- Domicile concerné : résidences principales et secondaires ;
- Durée d'absence : jusqu'à 12 mois ;

- Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ.

Démarche en ligne

- La connexion se fait via le site [Service-Public.fr](https://service-public.fr) ;
- Identifiez-vous via France Connect ;
- Complétez le formulaire en ligne.

À l'issue de votre inscription en ligne, vous recevrez également un récépissé de votre demande par courriel ainsi qu'un formulaire reprenant toutes les informations communiquées.

- **À savoir :** vous souhaitez modifier votre inscription (durée d'absence, adresse) ? Même si celle-ci a été réalisée en ligne, vous devrez vous rendre dans le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie dépendant de votre domicile.
- **À noter :** pensez à indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur. Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

Quelques conseils avant de partir :

Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police et de gendarmerie vous conseillent de :

- ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique ;
- demander à une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser la clé sous un paillason ou un pot de fleurs). Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux ;
- renvoyer, si c'est possible, les appels sur le téléphone fixe vers votre numéro de portable ;
- verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets ;
- ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et de valeur en lieu sûr après les avoir photographiés. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.



6.) Etat Civil :

Mariages : Samedi 08 juillet Céline ZIMMERMANN et Pierre TROESTLER
Samedi 15 juillet Blandine DIETRICH et Thomas VETEAU
Nos aînés : Mme SCHISSELE Marie-Antoinette Jeanne 80 ans



7.) Concours de fleurissement :

Rappel : Vous pouvez encore vous inscrire pour le concours de fleurissement. Nous attendons vos inscriptions dans la catégorie de votre choix. Il vous suffit de renseigner et de déposer le coupon d'inscription ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie.

Décorations visibles
depuis la voie publique

Bulletin d'inscription
Concours de fleurissement à Donnenheim

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :

Choisir une catégorie

☐ Balcon

☐ Jardin/maison

☐ Fenêtre

Dépot des bulletins d'inscriptions à la mairie avant le 29 juin 2023



8.) Agenda : 20 août Fête paroissiale



9.) Coin des petites annonces : Faites-nous parvenir vos demandes d'annonces de ventes, d'échanges, de recherches, de dates d'évènements, nous le publierons dans votre bulletin d'informations. Merci de nous adresser vos annonces par mail à info.donnenheim@gmail.com ou par bulletin à déposer à la mairie.

La commune de Donnenheim loue son logement situé au cœur du village, au 1^{er} étage du bâtiment bibliothèque

Adresse : **24, Place de l'école à DONNENHEIM**

Superficie : 89 m² comprenant 1 séjour / 1 cuisine équipée / 3 chambres / 1 dégagement / 1 salle de bain / 1 WC / cave.

Cour intérieure fermée, pas de garage – possibilité de stationnement de véhicules à proximité

Chauffage individuel au gaz

Loyer mensuel de **740 € + charges** - Disponible au **1er septembre 2023**.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter le secrétariat de mairie au **09 62 51 07 08** ou transmettez votre demande par mail à l'adresse : mairie.donnenheim@orange.fr



10.) Sondage

Vous avez été nombreux à répondre au sondage de votre bulletin du mois d'avril sur le thème des plantations et du compost. Merci de votre participation c'est toujours appréciable d'avoir l'avis des habitants du village.

Votre intérêt pour le fleurissement était pour tous important, c'est motivant ! Vous êtes plusieurs à souhaiter des plantes moins gourmandes en eau et résistantes à la chaleur et sécheresse. Pour beaucoup aussi durables, jolies et attirantes pour les pollinisateurs, nous vous avons donc écouté, entendu et nous avons réalisé cette demande ! Les pôles fleuris actuels vous conviennent ainsi mais quelques-uns souhaitent plus de pôles fleuris, ce sera réalisé progressivement ! Pour le compost la majorité des habitants ayant répondu en est pourvu, et par conséquent n'utilisera donc pas le compost communal et ne réaliseront pas l'expérience de collecte des biodéchets lancée par la CAH.

Merci de vos retours, je me réjouis de vous proposer dans le prochain bulletin un nouveau sondage ! Céline DELAMARE



11.) Vie des associations : La Bibliothèque

La bibliothèque de Donnenheim s'associe à nouveau à l'évènement "PARTIR en LIVRE" : le mercredi 19 juillet de 16h à 17h.

Apportez plaids, coussins et goûters au verger derrière la mairie. L'équipe de bénévoles vous lira des albums, contes, kamishibai à l'ombre sous les arbres.



Suivez l'activité de notre commune sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/Commune-de-Donnenheim-369455576896690>



Sur notre site <http://www.donnenheim.fr/>

En téléchargeant l'application « Ma Commune Connectée »

Comité de rédaction : Céline DELAMARE et Stéphane SCHISSELE

Mairie de Donnenheim 25, Place de l'Ecole 67170 DONNENHEIM

Téléphone : 03 88 51 23 25

Mail : mairie.donnenheim@orange.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi et jeudi De 9h à 12h et de 13h30 à 16h Mercredi De 16h 30 à 19h

Imprimé par la commune en 111 exemplaires, n'hésitez pas à nous demander un envoi électronique. **Inscrivez-vous pour recevoir par mail notre bulletin d'information à mairie.donnenheim@orange.fr**

Le Maire, les Adjoints, l'ensemble des Conseillers Municipaux ainsi que nos agents vous souhaitent



UNE BONNE LECTURE ET UN BEL ETE